SAS AAFCAM- Auto moto école CARRON

Agrément Préfectoral : E2405900200
Siret : 47782291000014 - Code NAF: 8553Z

PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire. En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

Vous devez obligatoirement suivre au moins une fois chacun des 5 thèmes suivants :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière.

- Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, la pression sociale.

- La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée.

- Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules.

- Les gestes de premiers secours.

Modalités spécifiques à l'enseignement aux formations 2 roues :

- l'équipement du motard.

- comment choisir sa moto.

- les risques liés à la conduite des motocyclettes.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant, soit sur Internet.

Parcours pratique

La phase de pratique débutera après la phase théorique.

Votre apprentissage va se répartir en 4 compétences :

1- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

2- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

3- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

4- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).